



CFE-CGC Groupe Safran

Equité et Rémunérations: 1^{ère} réunion de négociations sur la Participation La CFE-CGC en première ligne !

13 juin 2016

La CFE-CGC agit contre les abus de rémunération

Depuis trois mois, la CFE-CGC dénonce, au nom de l'actionnariat salarié du Groupe, les dérapages des rémunérations de nos dirigeants (retraites chapeaux, 60 000 euros de prime moyenne pour chacun des 500 super directeurs, etc. ...).

La CFE-CGC agit aussi, en proposant une résolution afin d'ouvrir une enveloppe supplémentaire aux salariés. Notre résolution a été rejetée en assemblée générale des actionnaires.

La CFE-CGC agit enfin, en demandant le **26 mai, l'ouverture de négociations en vue d'apporter, via une amélioration de la Participation, un juste rééquilibrage des rémunérations entre Direction et salariés.**

D'autres dénoncent aussi ces abus

- Comme nous, en AG du 19 mai, de nombreux actionnaires n'ont pas approuvé ces abus.
- Le 27 mai, Force Ouvrière a aussi envoyé une lettre dénonçant ces abus.
- Pour sa part, la CGT a demandé plusieurs fois la réouverture des NAO.

La conclusion de ces interventions a été la prise de conscience par la Direction que, dans un contexte sans précédent de montées en cadence des programmes Airbus et Boeing, il est grand temps de faire aussi participer les salariés aux excellents résultats du Groupe, via la négociation.

Complément de Participation : premières négociations

Lundi 13 juin en préambule, nous avons rappelé le déséquilibre induit notamment par les retraites chapeaux et la « surprime » moyenne de 60 000€ pour les 500 super-directeurs, soit 30 M€.

Pour la CFE-CGC, l'outil qui peut apporter une réponse, c'est l'amélioration de la Participation.

Réponses de la Direction :

Après discussions, la direction du Groupe nous propose une amélioration progressive de la Participation en la portant de 7.2% à 7.4% en 2016, puis à 7.6% pour 2017 et les années suivantes.

La CFE-CGC note le changement d'attitude de la Direction qui se traduit enfin par une proposition concrète au bénéfice des salariés.

Toutefois, la CFE-CGC estime que le niveau de la proposition est trop faible, il ne compense même pas la perte de niveau des NAO 2016.

Prochaine réunion de négociation : **mercredi 22 juin 2016**

**Pour votre avenir dans le groupe SAFRAN et la défense de vos intérêts
en toute indépendance, adhérez à la CFE-CGC !**